



**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS ET DE PRIX  
(DRP)**

**Société Béninoise d'Énergie Électrique  
(SBEE)**

Référence de la DRP : S\_DRH\_78422

Avis n° : 439/23/SBEE/DG/PRMP-DRH/DCMEDDSP/SPM/SP du 13/112023

**Objet :**

**FORMATION PRATIQUE SUR LES NOTIONS DE CONDUITE  
DEFENSIVE AU PROFIT DES CONDUCTEURS DE VEHICULES  
ADMINISTRATIFS**

1. Cet Avis de demande de renseignements et de prix (ADRP) fait suite au Plan de passation des marchés publics de la Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE) publié sur le portail web des marchés publics le 26 octobre 2023.
2. La SBEE a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget, exercice 2023, des fonds du budget Autonome, afin de financer son fonctionnement, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à la **FORMATION PRATIQUE SUR LES NOTIONS DE CONDUITE DEFENSIVE AU PROFIT DES CONDUCTEURS DE VEHICULES ADMINISTRATIFS.**
3. La SBEE sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats répondant aux qualifications requises pour la **FORMATION PRATIQUE SUR LES NOTIONS DE CONDUITE DEFENSIVE AU PROFIT DES CONDUCTEURS DE VEHICULES ADMINISTRATIFS.** La formation

Page 6 sur 172

## Section I : Règlement particulier de la Demande de renseignements et de prix

théorique se déroulera centre de formation de la SBEE sis à Akpakpa pendant une durée de 15 jour ouvrable. La phase pratique de la formation devra prendre en compte le déplacement par véhicule dans la ville de Cotonou sur un itinéraire jugé pertinent pour illustrer certains cas de figures évoqués dans la théorie

4. Les exigences en matière de qualification sont :

### **a. Pour les anciennes entreprises**

#### **Capacité technique :**

- Être une Société ou un Établissement spécialisé dans la formation en sécurité routière prouvé par le Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ou la carte professionnelle et être accrédité par une institution nationale ou international.
- Avoir exécuté avec satisfaction **BON A LANCER** au moins deux (02) marchés de prestations de service de formation de personnels administratifs au cours des trois (03) dernières années (2020, 2021 et 2022) et de l'année en cours dont au moins un (01) marché relatif à la formation de conducteurs de véhicules sur la sécurité routière d'un montant minimum de six millions (6.000.000) de francs CFA Hors Taxe justifiées par les attestations de bonne fin d'exécution légalisées et/ou procès-verbaux de réception définitive légalisés, délivrés par des autorités contractantes ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'État ou mixtes, représentations, organisations internationales au Bénin ou institution bancaire installée en République du Bénin ou toutes autres personnes morales de droit privé) appuyées des pages de garde et de signature des contrats y relatifs.
- Le soumissionnaire doit disposer d'un personnel clé répondant aux qualifications minimales exigées à savoir :
  - Un (01) moniteur agréé d'auto-école

## Section I : Règlement particulier de la Demande de renseignements et de prix

- Un (01) expert en Sécurité Routière et Maintenance Préventive de Véhicule
- Un (01) spécialiste en développement personnel
- Un (01) conducteur de véhicule expérimenté capable de partager ses expériences

Chaque membre de l'équipe doit avoir une certification dans son domaine et justifier de cinq (05) ans d'expérience.

### **Capacité financière :**

**BON A LANGÉ**

- Avoir un chiffre d'affaires annuel moyen des trois (03) dernières années (2020, 2021 et 2022) au moins égal à une fois le montant de l'offre, justifié par les extraits des états financiers des années concernées, portant la mention de la Direction Générale des Impôts (DGI) et certifiés par un membre de l'Ordre des Expert-Comptable et Comptables Agréés (OECCA) du Bénin ;
- Avoir accès à des financements tels que les avoirs liquides ou des lignes de crédit d'un montant au moins égal à **soixante pour cent (60 %) du montant de l'offre**, attestés par des déclarations appropriées de banques ou établissements financiers habilités.

### **b. Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence**

#### **Capacité technique :**

- Être une Société ou un Établissement spécialisé dans la formation en sécurité routière prouvé par le Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ou la carte professionnelle et être accrédité par une institution nationale ou international;
- Fournir la liste des qualifications et des références professionnelles d'une équipe d'encadrement composée de :
  - o Deux (02) moniteurs agréés d'auto-école

## Section I : Règlement particulier de la Demande de renseignements et de prix

- Deux (02) experts en Sécurité Routière et maintenance préventive de véhicule
- Deux (02) spécialistes en développement personnel
- Deux (02) conducteurs de véhicule expérimenté capable de partager ses expériences

Chaque membre de l'équipe doit avoir une certification dans son domaine et justifier de dix (10) ans d'expérience.

NB : Le candidat doit Fournir pour chaque personnel proposé : les CV ; copies légalisées des diplômes ou certification et les attestations de travail (**seules les expériences prouvées seront comptabilisées**). Les CV doivent être obligatoirement datés et signés par les intéressés.

**BON A LANCER**

### **Capacité financière :**

- Fournir le bilan d'ouverture et les états financiers de leurs années d'existence;
- Avoir accès à des financements tels que les avoirs liquides ou des lignes de crédit d'un montant au moins égal à **soixante pour cent (60 %) du montant de l'offre**, attestés par des déclarations appropriées de banques ou établissements financiers habilités.
- Fournir une attestation d'assurance des risques professionnels **en cours de validité** à hauteur du montant de son offre ;

Voir le document de demande de renseignements et de prix pour les informations détaillées.

5. Le délai de réalisation des prestations est de **quinze (15) jours ouvrables**.
6. La participation à cette demande de renseignements et de prix telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les

## Section I : Règlement particulier de la Demande de renseignements et de prix

conditions définies dans le présent dossier de Demande de Renseignements et de Prix et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de la SBEE ; *Email : info\_prmp@sbee.bj* et prendre connaissance des documents de la Demande de Renseignements et de Prix au Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics **sis au bureau 201 de la Direction Générale de la SBEE, en face de la préfecture du Littoral, immeuble contigu à celui de ORABANK, tous les jours ouvrables de huit (08) heures 00 minute à douze (12) heures trente (30) minutes et de quatorze (14) heures 00 minute à dix-sept (17) heures trente (30) minutes, à partir du 15 novembre 2023**

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet de

Demande Renseignements et de Prix à compter du 15 novembre 2023 Le dossier de demande de renseignements et de prix en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au **Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics sis au bureau 201 de la Direction Générale de la SBEE, en face de la préfecture du Littoral, immeuble contigu à celui de ORABANK**. Le dossier de demande de renseignements et de prix sera adressé aux candidats à leurs frais par tout moyen *d'acheminement de leur choix*. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

BON ALANCE

## Section I : Règlement particulier de la Demande de renseignements et de prix

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge<sup>1</sup> établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP)** sis au bureau 201 de la Direction Générale de la SBEE, en face de la préfecture du Littoral, immeuble contigu à celui de ORABANK, tous les jours ouvrables de huit (08) heures 00 minute à douze (12) heures trente (30) minutes et de quatorze (14) heures 00 minute à dix-sept (17) heures trente (30) minutes, au plus tard le 07 décembre 2023 à dix (10) heures 00 minute, contre récépissé.

**Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après **salle 116 située au 1er étage du bâtiment de la Direction Générale de la SBEE, le même jour à partir de dix (10) heures trente (30) minutes.**
11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **cent quinze mille (115 000) francs CFA.**

**BON A LANCER**

<sup>1</sup> Ce modèle de fiche de retrait/récépissé est téléchargeable sur le site web de l'ARMP consultable à l'adresse [www.armp.bj](http://www.armp.bj)

## Section I : Règlement particulier de la Demande de renseignements et de prix

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de la DRP.

12. Les offres seront valides pour une période de trente (30) jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres indiquée ci-dessus.
13. Les offres doivent être présentées et déposées *en lot unique* sous peine de rejet.

Cotonou le 13 novembre 2023

La Personne Responsable des  
Marchés Publics par intérim,



  
**Nestor HOUAGA**

**BON A LANCER**